

à Saint-Molf, le 16/03/2026

Le Maire de Saint-Molf

A l'attention des 23 conseillers municipaux élus

CONSEIL MUNICIPAL

CONVOCATION

Le conseil municipal de la commune de SAINT-MOLF se réunira en séance ordinaire

Le vendredi 20 mars 2026 à 18h00

(dix-huit heures)

Salle Roby Wolff, 6 rue de la Duchesse Anne à Saint-Molf

L'ordre du jour de la séance est l'installation du nouveau conseil municipal :

1. Élection du maire
2. Détermination du nombre d'adjoints
3. Élection des adjoints

Il sera procédé à la lecture de la charte de l' élu local par le maire élu.


Le Maire,
Hubert DELORME

